

**ENSEIGNANTE ou ENSEIGNANT**  
**Classe distincte à l'élémentaire TSA**  
**POSTE RÉGULIER - TEMPS PLEIN**  
**Concours interne/externe ED19-113 (4<sup>e</sup> affichage)**

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille plus de 12 600 élèves dans ses 53 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 2400 personnes qui travaillent à Viamonde dont 964 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

**Lieu de travail :** École élémentaire La Source, Barrie

**Date d'entrée en fonction :** 29 août 2019

**Affectation :** Poste régulier - Temps plein (100 %)

**Échelle salariale annuelle :** Grille salariale de l'AEFO en vigueur

**Conditions de travail régies par la convention collective de l'AEFO**

Le Conseil scolaire Viamonde offre un programme d'enseignement à effectifs réduits pour les élèves atteints d'un trouble du spectre de l'autisme.

Ce programme a pour objectif de poursuivre le développement des compétences sociales, sensori-motrices et de communication chez l'élève autiste en tenant compte de son rythme d'apprentissage et de son bien-être. Par un enseignement adapté et une approche structurée, ce programme vise à permettre à l'élève d'acquérir et maintenir des habiletés d'adaptation suffisantes pour être en mesure de bien fonctionner dans le système scolaire.

**Sommaire des responsabilités :**

Sous la supervision de la direction de l'école, le membre enseignant retenu travaillera en collaboration avec l'équipe d'intervenants cliniques.

**Exigences :**

- Brevet d'enseignement de l'Ontario ou équivalent;
- Certificat de qualifications valide de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Spécialiste en enfance en difficulté (ou en voie d'obtention);
- Qualification additionnelle en enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers en communication (troubles du spectre autistique)
- Certificat en analyse comportementale appliqué pour les professionnels de l'enseignement.

**Compétences :**

- Minimum de **cinq (5)** années d'expérience en enseignement notamment avec des enfants ayant des difficultés socioaffectives;
- Expérience aux cycles primaire et/ou moyen;
- Bonne connaissance de l'élaboration des PEI, plans de transitions, plan de sécurité, intervention et l'application de l'Analyse comportementale appliqué (ACA);
- Capacité à interagir avec les agences communautaires;
- Capacité de travailler en équipe et d'exercer un leadership au sein de l'équipe - Habileté à communiquer efficacement avec les parents - Flexibilité à s'adapter au changement - Compréhension des besoins des élèves avec le trouble du spectre d'autisme
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral;
- Bonnes relations interpersonnelles;
- Ouverture d'esprit et créativité.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de motivation avec curriculum vitae **en français** et une copie du certificat de qualifications émis par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, avant 16 h le 27 août 2019, à l'attention du Secteur des ressources humaines (recrutement), Conseil scolaire Viamonde par courriel à : [batirmacARRIERE@csviamonde.ca](mailto:batirmacARRIERE@csviamonde.ca) en indiquant dans l'objet le numéro du concours.

**Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail.**

**Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats qui postuleront mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour chaque poste.**

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil scolaire Viamonde, doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

**Les candidates et candidats de l'extérieur du Canada doivent détenir un permis de travail valide avant de poser leur candidature.**